

Image not found or type unknown



succession héritage

Par **TOTOnouche**, le **26/06/2021** à **00:10**

Je vais avoir une succession de ma tante décéder j'en suis l'héritier

le notaire me fait signer tout les documents nécessaire pour percevoir l'héritage

mais moi je n'est aucune signature de sa part des documents pour preuve en a t-il le droit?